



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 25 février 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 26/02/2008

D - 20080151

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 25 février Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ (*quitte la séance à 16h05*), Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

Excusés :

***33 rue Détrois. Acquisition. Convention de mise à disposition
transitoire et de cession. Autorisation. Décision.***

M. Henri PONS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du programme d'accueil de 2 000 enfants supplémentaires dans les structures dévolues à la Petite Enfance, la Ville de Bordeaux a recherché des sites susceptibles d'abriter des crèches ou des haltes garderies.

Dans cette optique, elle a demandé à la Communauté Urbaine de Bordeaux de préempter un immeuble situé 33 rue Détrois cadastré MP-5 d'une contenance de 1 909 m².

Il s'agit d'un immeuble ancien, édifié sur sous-sol partiel de deux niveaux, évalué par le Service des Domaines le 20 juillet 2007 au prix de UN MILLION TRENTE CINQ MILLE EUROS (1 035 000 euros) auquel viendront s'ajouter les frais d'actes et les intérêts.

Dans l'attente de la régularisation du foncier qui n'interviendra qu'en 2009, la Ville assurera la gestion de cet immeuble notamment par la prise en compte du locataire occupant Monsieur SAUBOUA qui dispose d'un bail commercial sur une partie du bâtiment. Une convention de mise à disposition transitoire et de cession doit être signée à cette fin avec la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Ces faits exposés, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

Décider :

- L'acquisition de l'immeuble 33 rue Détrois cadastré MP-5 au prix de 1 035 000 € auquel s'ajouteront les frais d'acte et les intérêts

Autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à cette opération et notamment la convention de mise à disposition transitoire et de cession.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 25 février 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Henri PONS
Adjoint au Maire**